

Image not found or type unknown



Suite deces actionnaire principal dissolution societe

Par **lemurien974**, le **13/02/2015** à **14:52**

Bonjour,
Mon mari vient de décéder, il avait mis sa société en sommeil, il était associé majoritaire, et son associé minoritaire est d'accord pour la dissolution
que dois je faire pour dissoudre la société ? et l'acte de notoriété suffit-il ou faut-il attendre la succession ?
merci pour une réponse